OMPI/GEO/BEY/05/1 ORIGINAL: français DATE: janvier 2005





SEMINAIRE NATIONAL DE L'OMPI SUR LES INDICATIONS GEOGRAPHIQUES

organisé par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec le Ministère de l'économie et du commerce

Beyrouth, 23-24 mai 2005

PROGRAMME

établi par le Bureau international de l'OMPI

OMPI/GEO/BEY/05/INF/1 page 2

<u>Lundi 23 mai 2005</u>		
9 h 00 – 9 h 30	Enregistrement des participants	
9 h 30 – 10 h 00	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	
	Allocutions de bienvenue prononcées par :	
	Le représentant du Gouvernement de la République libanaise	
	Le représentant du Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève	
10 h 00 – 10 h 15	Pause café	
10 h 15 – 11 h 00	Le cadre juridique international de la protection des indications géographiques : les traités de l'OMPI et l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC)	
	Conférencier :	M. Vincent Carré, attaché (propriété intellectuelle), Mission économique, Ambassade de France, Beyrouth
11 h 00 – 11 h 45	Problématique de la protection des indications géographiques et les initiatives récentes de l'OMPI et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)	
	Conférencier :	M. Nuno Pires de Carvalho, directeur-conseiller par intérim, Législation de la propriété industrielle pour le développement, Département du développement économique (droit de la propriété intellectuelle)
11 h 45 – 12 h 00	Discussions	
12 h 00 – 12 h 45	Exemples de jurisprudence dans le domaine de la protection des indications géographiques	
	Conférencier:	M. Nuno Pires de Carvalho
12 h 45 – 13 h 30	L'importance économique et sociale de la protection des indications géographiques	
	Conférencier :	M. Frédéric Brand, Président de l'Association suisse pour la promotion des AOC-IGP, Lausanne
13 h 30 – 14 h 15	Le rôle des indications géographiques dans le développement rural et la lutte contre la pauvreté. Conférencier : Conférencier local	

OMPI/GEO/BEY/05/INF/1 page 3

Mardi 24 mai 2005		
9h 00 – 9 h 45	L'utilisation des indications géographiques dans la stratégie de commercialisation collective	
	Conférencier : M. Frédéric Brand	
9 h 45 – 10 h 30	Le cadre juridique de la protection des indications géographiques au Liban	
	Conférencier : Conférencier local	
10 h 30 – 10 h 45	Discussions	
10 h 45 – 11 h 00	Pause-café	
11 h 00 – 11 h 45	Politique des entreprises en matière de création, gestion, promotion et protection des indications géographiques	
	Conférencier: M. Frédéric Brand	
11 h 45 – 12 h 30	La protection des indications géographiques au Liban : Point de vue des producteurs et exportateurs	
	Conférenciers : Conférenciers locaux	
12 h 30 – 13 h 15	Le projet de l'Association européenne de libre-échange (AELE) avec le Liban	
	Conférencier : Conférencier local	
13 h 15 – 13 h 45	La protection des indications géographiques comme moyen de protection des savoirs traditionnels : expériences internationales	
	Conférencier : M. Nuno Pires de Carvalho	
13 h 45 – 14 h 00	CÉRÉMONIE DE CLÔTURE	

[Fin du document]